

Un peu long mais nécessaire
 n° 80 17/11/36

Légation de Suisse

Paris, le 10 septembre 1936.

en
 France

I-B-36.

R.P.43.

Euvaralaki
 14.8.36
 Lennich am
 19.9.36

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le 14 août, avant de donner lecture à la Chambre du décret de clôture, le Président du Conseil a ajouté, à la formule des remerciements rituels, une vue cavalière de l'oeuvre accomplie par le Gouvernement. Après avoir souligné que tous les projets énumérés dans la Déclaration ministérielle avaient maintenant force de loi, M. Blum conclut: "En dix semaines, nous avons accompli une oeuvre dont je ne crois pas que l'histoire de notre pays offre beaucoup d'exemples".

A quoi M. Louis Marin, au nom de la minorité, a répondu que cette oeuvre législative n'était qu'une "oeuvre de papier mal baclée, mal établie". Il a félicité le Gouvernement d'oser faire son propre éloge avant que les faits lui donnent tort, "se soustrayant ainsi aux critiques de l'opposition plus utiles que l'acquiescement d'une majorité aveugle".

Mais en dépit des propos ironiques du leader de l'opposition et de l'enthousiasme modéré que cet étalage de l'oeuvre législative du Gouvernement a suscité sur les bancs des radicaux-socialistes, personne ni au Sénat ni à la Chambre n'a cru pouvoir

Monsieur le Conseiller fédéral MOTTA,
 Chef du Département Politique fédéral,
 BERNE.



prendre l'initiative de mettre fin à une expérience jugée catastrophique par les uns et pour le moins redoutable par les autres. Le mot d'ordre a été de laisser l'expérience se dérouler sans entraves, non toutefois sans que de graves avertissements fussent adressés au Gouvernement.

C'est ainsi que, par la voix autorisée de M. Caillaux, le Sénat a solennellement fait connaître ces appréhensions et ces craintes à l'occasion du vote des projets de loi sur l'aide à l'industrie.

"La Commission des Finances", a déclaré l'ancien Président du Conseil, "ne s'oppose pas aux projets qui lui sont soumis. Le rôle du Sénat n'est pas de faire barrage à la volonté exprimée par la Nation. Nous nous bornons à user du vieux droit de remontrance des Parlements. Le pays doit savoir, cependant, que nous allons au devant d'une situation financière redoutable."

Le point de vue du parti radical semble fort bien résumé dans ces lignes de M. Lamoureux, ancien Ministre du Commerce, parues dans "La Dépêche de Toulouse" : "Si l'expérience doit échouer, mon vœu est qu'elle ne marque pas seulement un échec de conception, mais aussi un échec d'exécution. Je souhaite, en effet, que le parti radical, qui est engagé dans l'entreprise actuel aux côtés des communistes et des socialistes, permette que l'expérience soit poussée à fond et qu'aucune chance ne soit écartée qui aurait pu lui permettre de réussir. Si elle échoue, il faut que l'échec soit certain, qu'il ne donne lieu à aucune discussion et surtout à aucun échappatoire et qu'ainsi il soit bien certain que les conceptions socialistes ont manqué leur but

"et ont fait faillite."

C'est bien à cette tactique qu'ont dû se ranger bon gré mal gré les chefs de la minorité comme M. Louis Marin et M. Paul Reynaud. La raison profonde de cette attitude ne doit certes pas être recherchée dans un acquiescement bénévole à l'oeuvre entreprise, mais bien dans la situation politique elle-même. N'avait-on pas de part et d'autre le sentiment bien net que le renversement prématuré du Cabinet aurait provoqué des mouvements de masses dont personne ne pouvait prévoir la portée, ni assumer la responsabilité.?

C'est un fait que les masses avaient fort clairement laissé entendre qu'elles ne toléreraient pas de chute ministérielle; le Ministère choisi librement par la Chambre nouvelle issue du scrutin du 3 mai devait, à moins d'intrigues obscures, durer aussi longtemps qu'elle! Or, non seulement la classe ouvrière paraît trop forte devant un Gouvernement dont M. Caillaux a si justement dénoncé la faiblesse, mais cette force ne trouve pas de contrepois au sein du Parlement; l'échec de la politique gouvernementale peut l'accroître et la déchaîner, plus encore que ne le ferait le succès de l'expérience actuelle.

C'est ce que le proche avenir pourrait bien démontrer. Sans vouloir préjuger de cet avenir, il semble bien que ni sur le plan politique, ni sur le plan économique ou social, le Ministère Blum n'a réussi, après trois mois et demi de pouvoir, à établir cet équilibre qui fait les régimes forts et les gouvernements durables.

Sur le plan économique et social, il est sans doute prématuré de juger définitivement les répercussions des mesures prises par le Gouvernement.

Certes, la nouvelle législation sociale a introduit des réformes nécessaires; l'on peut même dire qu'elle a fait oeuvre de justice en assurant à la classe ouvrière le bénéfice de certaines institutions, comme les congés payés et le contrat collectif -prévu dans une loi de 1919 restée inappliquée ! - dont elle jouit depuis de longues années dans la plupart des grands pays industriels. Ici apparaît la lourde responsabilité des milieux patronaux qui n'ont su ni prévoir, en faisant en temps utile des concessions inéludables, ni s'organiser pour résister à des prétentions excessives. De l'avis unanime, les grandes associations patronales ont été inférieures à leur tâche. Cantonnées au début dans une attitude négative et surannée, elles sont apparues par la suite, sauf quelques exceptions, pusillanimes et résignées, impuissantes à défendre les intérêts les plus légitimes.

Mais les réformes sociales, si justifiées qu'elles fussent en elles-mêmes, ont malheureusement été introduites en pleine crise, administrées à forte dose à une économie malade. Les charges qu'elles comportent, sans compter la semaine de 40 heures qui n'est pas encore appliquée, ont déjà entraîné, pour les entreprises industrielles et commerciales, une augmentation des prix de revient de 15% environ, alors que nul ne sait si les prix de vente

pourront être majorés dans la même proportion sans provoquer une restriction des débouchés et du chiffre d'affaires. Les entreprises qui se trouvent bénéficiaires de monopoles ou celles qui travaillent pour le compte de l'Etat, supporteront sans trop de dommages ce surcroît de charges; il n'en sera pas de même pour les industries qui doivent concilier les répercussions des lois nouvelles avec leurs possibilités de vente et les effets de la concurrence. La situation est particulièrement grave pour la petite et moyenne industrie, qui ne dispose pas de moyens suffisants pour franchir sans encombre la période de transition, qui, dans l'esprit du Gouvernement, doit précéder le "démarrage" économique.

En contre-partie des charges nouvelles imposées en pleine crise à l'économie, l'Etat a été amené par la force même des choses à créer de toute pièce un système de subvention pour venir en aide au commerce, à l'industrie et à l'agriculture: législation sur l'aide à l'industrie, extension de l'assurance-crédit, création de l'office de blé, institution de grands travaux, etc. Il sera, en outre, entraîné à relever les barrières douanières - d'où la dénonciation de la Convention franco-suisse de Commerce - comme il a déjà dû ouvrir des crédits spéciaux aux entreprises qui travaillent pour l'exportation.

L'Etat doit donc intervenir de plus en plus pour corriger le déséquilibre du régime actuel et aider les entreprises à s'adapter aux conditions nouvelles qui leur sont im-

posées. En un mot, l'expérience en cours devrait conduire fatalement à une étatisation accentuée de la production et des échanges.

Enfin, l'augmentation des prix de revient a entraîné tout naturellement, et ^{en} dépit des mesures légales de contrôle et de répression, la hausse du coût de la vie. Le kilo de pain, dont le prix a toujours une valeur symbolique, a déjà passé de 1 Fr 70 à 2 Fr 15; les chiffres publiés par la statistique générale de la France montrent que les prix de gros et de détail se sont sensiblement élevés. L'indice du coût de la vie vient de monter brutalement à Paris de 486 à 497. Cet accroissement des prix en absorbant les avantages que les salariés ont cru s'assurer par le relèvement des salaires pourrait bien provoquer des conflits analogues à ceux de mai dernier. A Lille et dans la région du Nord, où de nouvelles grèves ont éclaté, les réclamations des ouvriers se fondent précisément sur le principe que la hausse des prix rend nécessaire un nouveau relèvement des salaires !

Enfin, l'augmentation des charges financières assumées par l'Etat, qui se chiffre par plus de 14 milliards, contribue à aggraver la situation budgétaire; comment y parer si ce n'est par des mesures fiscales draconiennes, à moins que l'on ait recours à la dévaluation de la monnaie.

Dans un exposé magistral, M. Charles Rist vient de mettre en relief l'opposition des faces monétaires et économiques de la politique française : "Maintenir les prix" , écrit-il, " eut été chimérique; relever les prix et défendre

"en même temps la monnaie, est une entreprise qui n'a pas de "nom". Quelles seront les conséquences certaines de cette attitude? M. Rist l'expose sans peine: "L'isolement économique condamne un pays comme le nôtre, pourvu abondamment "de certaines matières premières, mais très insuffisamment "des autres - et qui pour cette raison ne peut se passer "ni de vendre ni d'acheter - à un appauvrissement progressif. Ce que l'organisation d'une économie fermée impliquerait pour la France de pénibles réajustements, personne ne "paraît vouloir s'en rendre compte". Quel est le remède? Considérant les données économiques du problème, M. Rist tient la dévaluation pour nécessaire: "Plus cette dévaluation sera "retardée, plus on cherchera dans des créations de monnaies "une augmentation de pouvoir d'achat et plus les prix de revient en s'élevant accroîtront au lieu de l'atténuer le "décalage entre les prix français et les prix étrangers et "par suite l'isolement économique de notre pays."

De fait, les sorties d'or reprennent avec régularité. Le dernier bulletin hebdomadaire de la Banque de France fait état d'une sortie de 320 millions venant après trois autres de 140, 173 et 163 millions. Une nouvelle sortie d'or équivalente à la première est à prévoir pour la semaine prochaine.

+

+

+

En dépit de leur gravité essentielle, ce ne sont ni les problèmes économiques ni les problèmes financiers qui rendent l'expérience Blum particulièrement redoutable, menaçante et même tragique, mais bien l'atmosphère passionnée et nettement révolutionnaire dans laquelle elle se déroule. La passivité du Gouvernement devant les violations les plus flagrantes des principes élémentaires de l'ordre républicain, les atteintes à la propriété et à la liberté du travail ont jeté le trouble dans les esprits, ébranlé dangereusement la confiance et la foi en l'avenir, causé un sentiment d'insécurité qui, à son tour, réagit sur une situation déjà alarmante en elle-même.

En dépit des assurances formelles données par le Gouvernement au Sénat au mois de juillet, les occupations d'usines et d'ateliers continuent; on annonce de Lille, de Marseille, de Clermont-Ferrand une nouvelle éclosion de grèves "sur le tas"; on vit sous la menace constante d'une recrudescence du mécontentement des classes ouvrières. Or ce mécontentement pourrait bien, à l'avenir, se traduire non seulement pas des "occupations" pacifiques, mais peut-être même, comme M. Henri Lemery et plus récemment une délégation des usines Renault viennent de le signaler au Président du Conseil, par un essai d'exploitation des entreprises par les salariés.

Enfin, fait dont la gravité ne saurait échapper à personne, le Cabinet a délibéré vendredi dernier au sujet des affaires d'Espagne sous la menace d'une grève dont des affaires d'Espagne sous la menace d'une grève dont

l'objet était ouvertement politique. Certes, la Confédération Générale du Travail - qui, sortant de son rôle syndical, vote des ordres de jour comme un Parlement et donne des conseils et des directives au Ministère légal -, s'est-elle déclarée solidaire avec le Gouvernement dans son attitude de non-intervention, après que M. Blum lui-même eut cru devoir - sur une courtoise démarche du Gouvernement britannique, si l'on en croit le correspondant du "Times" à Paris - faire connaître dans un discours public la position du Gouvernement et donner des apaisements précis sur ses intentions.

Mais en réalité les éléments extrémistes de la Confédération Générale du Travail acceptent malaisément cette discipline. M. Jouhaux a dû demander au Ministère de "reconsidérer, en accord avec le Gouvernement anglais et les autres gouvernements démocratiques, la politique de neutralité". Par ailleurs, les communistes pressent le Gouvernement d'agir en réclamant sans répit, au nom de la paix, des avions, des canons et des armes pour l'Espagne. Or, comme l'a rappelé le Président du Conseil, l'U.R.S.S. a adhéré la première à la neutralité proposée par la France. Comment expliquer cette contradiction si ce n'est en constatant avec M. de Kerillis "qu'un grand courant de solidarité révolutionnaire entraîne le Front populaire français au secours du Front populaire espagnol. Le mouvement est sentimental, mystique,

"spontané, presque irrésistible dans Paris. Incapables de le
 "contenir, les communistes s'efforcent de le diriger, et ils
 "en sont réduits^à en prendre la tête. Aux prises avec la déma-
 "gogie de leurs concurrents syndicalistes, craignant d'être
 "dépassés, ils redoublent de zèle. C'est une réédition tragi-
 "que des événements de juin dernier."

Là, en effet, paraît être le danger le plus immi-
 nent. M. Léon Blum n'est-il pas débordé par l'aile communiste
 du Front populaire? Les chefs de la Confédération Générale du
 Travail et ceux du parti communiste lui-même ne sont-ils pas,
 à leur tour, débordés par les échauffés et les extrémistes?

Quoi qu'il en soit, en dépit des explications don-
 nées dimanche dernier par le Président du Conseil, qui, la
 veille encore avait déclaré inutile une grève de protestation
 contre la politique du Gouvernement dans les affaires d'Espagne,
 les ouvriers de la région parisienne ont fait lundi une grève
 "de propagande" d'une heure pour protester contre la neutra-
 lité.

La question d'Espagne pourrait bien exercer, suivant
 la tournure des événements, une influence décisive sur la
 politique intérieure. Il est fort douteux que les Jouhaux,
 les Duclos, les Thorez souhaitent vraiment obtenir du Gou-
 vernement ce qu'ils ont l'air d'exiger pour calmer leurs trou-
 pes. L'opinion du Ministère doit être faite sur ce point!
 Mais le seul fait de déchaîner les masses en les entraînant,
 au nom de la paix, dans la mystique de l'intervention, cons-

titue une menace pour cette même paix et par surcroît pour la stabilité gouvernementale.

Un autre fait pourrait bien être gros de surprise et fissurer le Front populaire. Le Secrétaire du parti communiste Thorez faisait récemment cet aveu: "La plus grosse "partie des paysans et des ouvriers, qui ont encore voté à plus de 4 millions pour les candidats opposés au Front populaire, reste à conquérir".

Il s'agit donc d'affaiblir ce bloc de 4 millions de votants, de le désagréger, de rallier la classe moyenne, les indécis, les hésitants, le troupeau de "ceux qui obéissent à la houlette et restent sourds au bâton". C'est en élargissant les bases du parti communiste qu'une opération renouvelée comme celle projetée le 10 juin et qui aurait tendu à brusquer l'institution d'un régime soviétique, aurait des chances d'aboutir. D'où la nouvelle formule du "Front français" lancée par M. Maurice Thorez. Le Front français doit remplacer le Front populaire et englober "tous les partis et toutes les classes, à l'exception des fascistes déclarés - la manoeuvre paraît ici un peu grossière - des bolchévistes trop pressés d'instituer en France le régime soviétique. Il doit être militariste, patriotique, chauvin même." A la politique du poing tendu doit suivre, selon M. Maurice Thorez, la politique de la main tendue. "L'Humanité" du 4

septembre salue comme un heureux présage le désir d'union nationale, exprimé par M. Paul Reynaud, et la formule de M. Camille Chautemps: "L'élargissement de la majorité" est approuvé par les communistes.

La manœuvre a été dénoncée par le parti socialiste, qui, parti de classe, y voit avec appréhension une tentative d'union nationale. Il estime dangereux pour le but même poursuivi par le Front populaire "de rechercher des alliances avec "des groupements qui ont combattu et combattent encore la "démocratie et la paix, dont la défense constitue la raison même "d'être du Front populaire". Mis au pied du mur, M. Maurice Thorez vient de déclarer "que soucieux comme toujours de ne "rien dire ni rien faire qui puisse affecter les liens fraternels entre ouvriers communistes et socialistes, et afin d'éviter entre nous une polémique qui ne profiterait qu'aux ennemis de la classe ouvrière, nous pouvons nous abstenir d'employer l'expression "Front français"!

En résumé, les menaces se précisent contre le Cabinet de M. Blum, dont l'autorité s'amointrit. Les quelques semaines qui suivront la rentrée des Chambres lui seront peut-être fatales, qu'il soit renversé à la suite d'une orientation plus à gauche du Front populaire ou par une réaction des radicaux-socialistes de la Chambre ou du Sénat, contre une politique que, par devers eux, ils n'ont cessé de désapprouver. Quelle que soit l'hypothèse qui se réalise, la France n'en aura pas pour autant retrouvé ni sa quiétude, ni son équilibre.

-13-

Après trois mois de Gouvernement du Front populaire, aucun problème n'est virtuellement résolu; l'horizon s'est encore obscurci, la situation est grave, et si l'expérience ne nous enseignait que ce pays est capable des redressements les plus inattendus et les plus courageux, on ne saurait envisager sans angoisse le proche avenir.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral,
l'hommage de mon respect.

Le Chargé d'Affaires de Suisse:

A. La Tombe